

Kabylie : les chrétiens persécutés dans l'indifférence médiatique totale !

écrit par Juvénal de Lyon | 21 septembre 2025





Le drapeau du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie. © Martin Noda / Hans Lucas via AFP

Encore et toujours une Kabylie asservie par l' Algérie, ce grand pays de la R.A.T.P. (la grande Religion d'Amour, Tolérance et Paix).

La persécutions des Kabyles se poursuit dans l'indifférence médiatique totale de leurs coreligionnaires chrétiens d'outre-Méditerranée, des laïques ou athées français défenseurs supposés des Droits de l' Homme.

Relisez l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l' Homme de l' ONU : Toute personne a droit à la liberté de pensée, « de conscience » et de religion ; ce droit implique « la liberté de changer de religion » ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Les autorités algériennes répriment depuis plusieurs

années la communauté chrétienne de Kabylie dans un silence consternant, s'alarment l'historienne Charlotte Touati et le philosophe Robert Redeker*.

Dimanche 14 septembre, [le pape Léon XIV](#) honorera les martyrs du XXI^e siècle lors d'une cérémonie œcuménique. Le souverain pontife a déjà exprimé son inquiétude concernant le regain de persécutions envers les chrétiens dans le monde ainsi que sa solidarité avec les fidèles opprimés et trop souvent oubliés. Les chrétiens d'Orient, de Chine ou d'Afrique subsaharienne vivent des heures dramatiques relatées parfois, quoique toujours trop sommairement, dans la presse. **Il est toutefois une communauté privée de voix, celle des chrétiens de Kabylie.** Et pourtant, aujourd'hui, à quarante-cinq minutes du Vatican et de la France, on opprime, on arrête, on torture des chrétiens pour leur foi dans un silence savamment construit.

Le 24 août, Mgr Vesco, cardinal et archevêque d'Alger, qui devrait pourtant être leur protecteur, a signé un appel dans Le Monde avec le recteur de la Grande Mosquée de Paris.

Remplie de bonnes intentions et animée de principes auxquels toute personne guidée par la raison ne peut que souscrire, appelant à baser les relations entre l'Algérie et la France sur la fraternité, et ce dans l'optique de la paix, « **cette tribune finalement hautement politique témoigne d'une déconnexion de la réalité vécue au quotidien par les chrétiens de l'autre côté de la Méditerranée, et tout spécialement en Kabylie** » .

Loin de l'autosatisfaction lénifiante de Mgr Vesco, la situation des chrétiens, catholiques et protestants, y est dramatique.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, une cinquantaine de chrétiens, pour la plupart Kabyles, fait l'objet de poursuites judiciaires en Algérie pour « exercice de

culte sans autorisation ». Pour mémoire, en novembre 2021, le pasteur Salaheddine Chalah, président de l'Église Protestante d'Algérie (EPA) est arrêté ; en septembre 2022 l'ONG catholique Caritas doit fermer ses portes ; le 27 novembre 2023, le pasteur Youssef Ourahmane, vice-président de l'EPA, est condamné à un an de prison en même temps que cinq fidèles condamnés eux à trois ans de prison. Et ce ne sont que les exemples les plus visibles, touchant des chefs de communauté, « mais la terreur est quotidienne pour les fidèles ».

Une Bible dans une sacoche ou un prénom à consonance chrétienne sont considérés comme du prosélytisme et peuvent mener en prison

Quarante-sept églises ont été fermées en Kabylie, peut-être davantage car il s'agit d'églises de maison. Cette réalité s'explique d'une part par la nature des communautés protestantes réformées, mais surtout évangéliques qui suivent le modèle des premiers chrétiens qui n'ont pas à proprement parler de sanctuaires, leur culte n'étant pas centré autour d'un autel consacré. De l'autre, les autorités algériennes ont rejeté toutes les demandes pour ouvrir de nouveaux lieux de culte depuis 2006.

Les offices se tiennent donc chez les fidèles. Et dans une logique kafkaïenne, les autorités algériennes ferment ces lieux, puisqu'il n'y a pas d'autorisation. « Ce sont des garages, des poulaillers, des écuries et des habitations anarchiques transformés en lieux de culte que nous avons fermés. « La Constitution algérienne reconnaît la liberté de culte, mais dans le cadre et le respect de la loi islamique » expliquent les autorités algériennes, c'est à dire la charia, comme dans les 57 pays musulmans membres de l' O.C.I. -Organisation de la Coopération

Islamique- l' Algérie n'applique pas l' article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l' Homme de l' ONU).

La loi en l'occurrence, c'est l'ordonnance 06-03 de 2006 qui interdit tout ce qui pourrait « ébranler la foi d'un musulman ». Une bible dans une sacoche ou un prénom chrétien sont considérés comme du prosélytisme et peuvent mener en prison. **Par ailleurs, le harcèlement professionnel et administratif est quotidien.** Des enfants se sont vus privés de scolarité à cause de leur prénom, de même que des complications se présentent aux familles lors de décès. Des églises ont été prises d'assaut *manu militari* et des coups de feu tirés en présence de familles.

Le cas emblématique de Slimane Bouhafs

Seule une poignée d'églises catholiques a été maintenue (dont celle de Mgr Vesco), essentiellement fréquentées par des étrangers, travailleurs, expatriés, membres du personnel diplomatique. Leur influence est circonscrite, rien à voir avec le christianisme populaire de Kabylie. Cette région montagneuse du nord de l'Algérie plonge ses racines dans un substrat amazigh préislamique incluant des composantes juives et... chrétiennes depuis saint Augustin. Le propre du droit et de la démocratie kabyles est de garder le religieux à distance. Les marabouts restant hors de l'assemblée villageoise (Tajmaât) ne participent pas à la vie politique.

La religion est donc d'ordre privé, d'où une très grande tolérance exprimée par le serment kabyle Jmaâ Liman, « au nom de toutes les croyances », ce qui ne cadre pas avec la politique d'identité islamique d'État imposée par Alger. Les Kabyles de manière générale sont en permanence accusés de menacer l'unité nationale, a

fortiori les chrétiens dont les offices sont vus comme autant de réunions séditeuses où l'on comploterait en kabyle.

LE CAS DE SLIMANE BOUHAFS EST PARTICULIÈREMENT EMBLÉMATIQUE. MILITANT KABYLE ET CHRÉTIEN, IL EST CONDAMNÉ EN 2016 À DEUX ANS DE PRISON POUR « OFFENSE AU PROPHÈTE » ET « DÉNIGREMENT DU DOGME ET DES PRÉCEPTES DE L'ISLAM » EN RELATION AVEC DES PUBLICATIONS SUR FACEBOOK. LIBÉRÉ EN 2018, IL S'ENFUIT EN TUNISIE, OÙ IL OBTIENT LE STATUT DE RÉFUGIÉ.

Et le 25 août 2021, malgré son statut de protection de l'UNHCR, il est enlevé par les services secrets algériens et ramené en Algérie dans un coffre de voiture où il est alors placé en détention préventive pour « appartenance à une organisation terroriste » et « atteinte à l'intégrité du territoire national » en raison de ses liens présumés avec le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK). Le glissement politique est saisissant. Condamné à trois ans de prison, il est libéré en le 1er septembre 2024. Constamment menacé, lui et sa famille, il a interdiction de quitter le territoire et peine à subvenir à ses besoins.

Il faut que les chrétiens de Kabylie se sentent soutenus par les athées, musulmans ou chrétiens qui vivent en France

Il faut que les Français sachent. Il faut que les chrétiens de Kabylie se sentent réellement compris et soutenus par les athées, les musulmans et les chrétiens qui vivent dans l'Hexagone et dans le monde entier.

Comment ? Mettant en pratique leurs excellentes intentions explicites, M. Chems-Eddine Hafiz et Mgr Jean-Paul Vesco, pourraient appeler à délivrer les fameuses autorisations pour l'établissement des lieux de

culte afin de permettre à chacun de vivre sa foi scellant ainsi une fraternité effective. La Conférence des Évêques de France – au discours souvent feutré et minimaliste – pourrait contourner la timidité politique de Mgr Vesco en répercutant d'une voix vigoureuse les faits ici rapportés, appelant à de rapides changements et à la libération des prisonniers de conscience.

Il faut que le monde sache et en premier lieu sa Sainteté le pape Léon XIV que Mgr Vesco est un ami de [l'opresseur Tebboune](#), qu'il fréquente et qu'il a introduit au Vatican en sa qualité de cardinal et donc de conseiller du pape. En effet, le président algérien a été reçu le 24 juillet 2025 à Rome par Léon XIV.

Comment ne pas entendre la dissonance entre le dessein politique de Mgr Vesco et son rôle de conseiller d'un pape protecteur des chrétiens partout dans le monde ? <https://www.lejdd.fr/International/algerie-les-chretiens-de-kabylie-persecutes-dans-lindifference-generale-161841>

Pcc : Juvénal de Lyon / LIBÉREZ BOUALEM SANSAL